



Union Fédérale de la Santé Privée



**LES SALARIÉ-ES
Des Maisons de Retraites,
Des Cliniques**

**Entrent en
résistance**

DÉCLARATION LIMINAIRE DU 30 JUIN 2014, FÉDÉRATION SANTÉ ET ACTION SOCIALE CGT

Monsieur le Président,

La Fédération de la Santé et de l'Action sociale CGT, vous transmet ses vœux de réussite dans vos nouvelles fonctions, espérant qu'une feuille de route de haute qualité envers les salarié-es soit déjà inscrite dans votre programme, déjà présenté comme lourd d'enjeux.

Vous n'ignorez pas que la CGT a fait le choix de mobiliser les salarié-es autour des revendications que nous portons de façon récurrente.

Celles-ci de nouveau ont été portées sur l'ensemble du territoire lors de la journée du 25 juin 2014 :

- « Les Salarié-es des Cliniques et des EHPAD entrent en résistance », plus de 3 500 pétitions vous ont été remises (celles-ci seront d'ailleurs transmises au ministère de la Santé et des Affaires sociales),
- Des délégations ont été reçues, inlassablement des situations de précarité, de conditions de travail dégradées, de glissements de tâches, etc... ont été évoqués.

Nous vous demandons très précisément :

- Une augmentation immédiate de la valeur du point, celle-ci étant la référence pour nos salaires,
- Une renégociation de la grille de classification tenant compte de la Loi de 1983, à savoir :
« sont considérés comme ayant une valeur égale les travaux qui exigent des salariés-es un ensemble comparable de connaissances professionnelles consacrées par un titre, un diplôme, ou une pratique professionnelle, de capacités découlant de l'expérience acquise, de responsabilités et de charge physique ou nerveuse » (L3221-2).
- Le maintien de la récupération des jours fériés non travaillés,
- Le maintien et l'amélioration de la prévoyance,
- L'amélioration des conditions de travail et la retraite anticipée pour les travaux pénibles (nuit, travail posté...).

Par ailleurs, comme nous avons pu le préciser ce 25 juin 2014 à Madame la Déléguée Générale du Comité exécutif, nous demandons à la nouvelle présidence de faire du dialogue social une priorité, ce que, Monsieur le Président, vous semblez mettre en avant. Nous défendons le principe même de loyauté dans toutes négociations.

Nous avons fait état de certains dysfonctionnements :

- Transmission de document au compte goutte, arrivant qui plus est trop tardivement,
- Certaines règles définies ne sont pas respectées et oscillent selon les intérêts des uns ou des autres,
- La décision de fixer des Commissions Mixtes Paritaires sans possibilité de préparatoire la veille, de ce fait, les points à traiter ne pourront qu'être informatifs, comme cela a déjà pu vous être signalé.

Dans le cadre d'un dialogue social construit, la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT s'engage à prendre toute sa place, au sein de l'ensemble des Commissions de Travail.

Forte de sa représentativité au sein de la Convention Collective Unique de la FHP, la CGT demande que des modifications soient faites rapidement, permettant ainsi d'être intégrées à l'ensemble des Commissions.

Monsieur le Président, la CGT vous demande de ne pas prendre à la légère cette journée de mobilisation du 25 juin 2014 : il s'agit là d'une colère qui ne cesse de s'amplifier, à laquelle la CGT est très attentive.

Suite à la journée de mobilisation du 25 juin 2014 à l'appel de la CGT, Madame la Déléguée Générale, nous a proposé d'échanger régulièrement avec notre Fédération. Il y a également lieu de rencontrer la nouvelle présidence de la FHP et ce, dans les plus brefs délais.

Fait le 30 juin 2014.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale.

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cédex • Tél. : 01 55 82 87 71 • Fax : 01 55 82 87 77
BOURSE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
Site internet : www.cgt.fr/santeas • e-mail : ufsp@sante.cgt.fr